



Avis: mesures préventives en cas d'inondation majeure

Chers citoyens,

Comme vous demeurez dans la zone inondable de notre Municipalité, nous désirons vous faire part de quelques recommandations en cas d'inondation puisque vous êtes plus à risque de subir les crues printanières. Comme nous avons pu le constater par le passé, notre rivière est imprévisible et nous devons être prêts à toutes éventualités. Voici donc quelques consignes pour mieux vous préparer dans l'éventualité où la rivière Chaudière commence à monter rapidement :

- Dans le cas où le Ministère de la Sécurité Publique prévoit une **inondation majeure similaire à celle de 2019, vous devrez être prêts à évacuer votre domicile rapidement (en moins d'une heure)**. De plus, nos intervenants ont le droit de vous évacuer que vous **soyez en accord ou non, et ce pour des raisons de sécurité**. Il est important de comprendre que nos intervenants ne pourront pas aller vous chercher quand l'eau sera trop haute et le courant trop fort.
- En raison de la pandémie du COVID-19, il n'y aura pas de centre d'hébergement temporaire. Il sera donc de votre responsabilité de vous relocaliser temporairement ainsi que d'aviser la municipalité en nous laissant votre numéro de cellulaire et adresse pour être joignable en tout temps.
- Lorsqu'il y a une **annonce d'inondation majeure**, avant d'évacuer votre maison, fermer tous vos services comme;
 - Le sectionneur principal de votre panneau électrique,
 - La vanne d'arrivée de gaz
 - La vanne du réservoir d'huile à chauffage
 - La vanne d'entrée d'eau principale située dans votre sous-sol
 - Etc.

Puisque vous êtes dans une zone à risque, nous vous suggérons fortement de suivre l'évolution de la situation sur le site internet du Cobaric, sur la page Facebook de la Municipalité de Scott ainsi que sur le site internet de la Municipalité afin d'être au courant de tous les changements concernant le niveau de la rivière.

Merci de prendre en considération ces mesures préventives qui nous faciliteront grandement la tâche lors d'une éventuelle inondation.

Au plaisir,

Nicolas Roy
Directeur du Service de Sécurité Incendie de Scott
dirfeu@municipalitescott.com
418.387.2037